

Bulletin trimestriel d'information syndicale

2022

*Nouvelle année
pleine d'espoirs*

Actualité des
Ministères de
l'Agriculture, de
l'Ecologie et leurs
établissements

Retour sur le
XXème congrès de
l'Union Européenne
des Forestiers

Assises de la Forêt
et du Bois : le bilan
tiré par EFA-CGC

Sommaire

ÉDITORIAL	2
ACTUALITE GENERALE	3
MOBILITE ET PROMOTIONS	3
FONCTION PUBLIQUE	3
ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022	4
ASSISES DE LA FORET ET DU BOIS	5
ACTUALITES PAR STRUCTURE	7
AGENCES DE L'EAU	7
ASP – FAM – INAO – ODEADOM	8
AUTRES ETABLISSEMENTS	9
CNPF	10
ENSEIGNEMENT, FORMATION, RECHERCHE	11
IGN	12
MAA	12
MTE	18
OFB	20
ONF	22
ACTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	28
UNION EUROPEENNE DES FORESTIERS (UEF)	28
ACTIONS DE LA CFE-CGC	31
VIE SYNDICALE	31

2022, année d'espoir, d'actions et de concrétisation !

2022 se révèle à nous et s'annonce déjà rebelle, sous les signes conjoints de l'inquiétude et de l'espoir.

Mais comme en 2021, toute l'équipe d'EFA-CGC sera sur le pont pour poursuivre ses actions au bénéfice de tous les agents et pour la défense de nos missions, indispensables au service public et à la préservation des milieux naturels.

Forts de notre solidarité, nous sommes persuadés que les prémices difficiles de 2022 vont progressivement se muer en espoir avant de se concrétiser par une reconnaissance de la qualité et de l'importance du travail de tous vos représentants d'EFA-CGC, en fin d'année à l'occasion des élections professionnelles. Le présent Actu-Info vous permettra de prendre la mesure de notre investissement, tant dans le cadre des instances, de la défense des dossiers personnels que par des actions plus larges visant à contribuer aux réflexions nationales et internationales dans nos domaines d'activités.

Aussi, toute l'équipe d'EFA-CGC vous souhaite une année 2022 de concrétisation de vos espoirs, pleine de satisfactions professionnelles et personnelles sous le signe du plaisir au travail comme dans votre vie privée, de la santé et de l'épanouissement.

Valérie Boyé,

Secrétaire Générale d'EFA-CGC



Mobilité et promotions

Mobilité

Les résultats des arbitrages pour la mobilité d'automne 2021 au MAA sont parus :

- [Arbitrages au 15 décembre 2021](#)
- [Arbitrages au 5 janvier 2022](#)

Promotions

Les listes de promotion sont parues.

EFA-CGC continue de se battre dossier par dossier pour que les avancements et les promotions soient conduits dans la plus grande équité et la meilleure transparence possible.

L'ensemble des tableaux d'avancements et les premières listes d'aptitudes sont parus sur l'intranet du MAA : ils sont en ligne sur [le Site du Trèfle](#) et le site [efa-cgc.net](#).

Concours

Ouverture de concours au titre de l'année 2022 :

Nous attirons votre attention sur les textes récemment parus :

- [Concours interne IAE](#) - Instruction MAA du 3 janvier 2022
- [Concours et examen professionnel ISPV](#) - Instruction MAA du 3 janvier 2022
- [Concours interne IPEF](#) - Arrêté du 2 décembre 2021

CONTACTS MOBILITÉ

helene.duchemin@efa-cgc.com

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com

et pour les dossiers ONF :

sandra.pedurthe@efa-cgc.com



Fonction publique

Remboursement de 15€ sur les complémentaires santé

RAPPEL : En application du décret n°2021-1164 du 8 septembre 2021, vous pouvez demander le remboursement de 15 € par mois de votre complémentaire santé par votre employeur à partir du 1er janvier 2022. N'oubliez pas de faire votre demande en transmettant rapidement à votre RH le formulaire de demande et l'attestation de votre mutuelle.

FAQ relative au dispositif temporaire de remboursement d'une partie des cotisations de protection sociale complémentaire « santé » des agents civils et militaires de l'Etat : [document à consulter en ligne](#).



Schéma directeur de formation professionnelle 2021-2023

Ce schéma, élaboré par la DGAFP, fixe les objectifs, modalités et priorités de formation dans les domaines communs à l'ensemble des ministères.

Il est structuré autour de 5 axes stratégiques :

- Porter les valeurs et les principes de la République
- Accélérer la transformation numérique de l'Etat
- Consolider la fonction et les postures managériales
- Accompagner le développement professionnel
- Piloter la politique interministérielle de formation

Pour le consulter, [cliquer ici](#).

Rapport annuel sur l'état de la fonction publique

Ce rapport comporte des données et analyses sur les ressources humaines de la fonction publique - emploi, recrutements et parcours professionnels, retraites, formation, rémunérations, conditions de travail et politique sociale.

Pour le consulter, [cliquer ici](#).

Elections professionnelles 2022

Élections générales dans la fonction publique

Elles se tiendront le jeudi 8 décembre 2022.

Le vote électronique sera ouvert durant la semaine précédente.

Les élections de droit privé (ONF) se tiendront quant à elles au printemps 2023.

Si vous appréciez nos positions fermes mais constructives et nos informations : soutenez EFA-CGC !

S'engager avec EFA-CGC

L'année 2022 sera une année à forts enjeux pour toute organisation syndicale de droit public, dans un contexte d'importants changements au niveau des instances :

- fusion des comités techniques (CT) et CHSCT en CSA (pour "Comité social d'administration") comprenant des commissions spécialisées hygiène et sécurité
- regroupement des CAP, aux compétences réduites sans les mobilités ni les promotions, par catégorie et non plus par corps.

Pour nous donner les moyens de défendre les agents en dépit de la réduction des instances et de leur périmètre d'action, il est essentiel de constituer des listes dans un maximum d'entre elles.

Chacun d'entre vous peut apporter sa pierre à l'édifice en participant à la constitution des listes dans vos établissements ou au niveau ministériel, mais aussi en relayant nos supports de communication et en faisant connaître le syndicat et ses actions.

Pour l'avenir de vos missions, de vos conditions de travail et pour la défense des dossiers individuels, il est crucial de franchir le pas et de s'engager dans le cadre de ces élections professionnelles.

Aussi nous comptons sur vous pour rejoindre les listes électorales EFA-CGC et faire bon accueil à nos représentants qui pourraient vous solliciter en ce sens.





Les ministres Bérengère Abba, Julien Denormandie et Agnès Pannier-Runacher lors du lancement des Assises (extrait visio)

Assises de la Forêt et du Bois

Lancement de la concertation

Le 19 octobre dernier, trois ministres lançaient officiellement les Assises de la forêt et du Bois lors d'une visioconférence rassemblant plus de 200 participants de toutes les parties prenantes du sujet.

La feuille de route de ces Assises y était dévoilée : de façon décloisonnée dans quatre groupes de travail, rédiger des propositions d'actions concrètes en réponse aux grands enjeux de la filière forêt-bois avec des conclusions attendues pour février 2022.

Chacun des quatre groupes est chargé d'une grande thématique :

- GT1-les enjeux Forêt/Carbone,
- GT2-l'adaptation des forêts au changement climatique et les documents de gestion,
- GT3-valorisation de la ressource forestière et tissu industriel français,
- GT4-forêt et société.

Participation EFA-CGC

EFA-CGC a d'abord contribué en apportant aux documents de référence notre dossier « [Transition écologique et forêt](#) ». Face à la prise de conscience collective sur les effets du changement climatique sur la Forêt française, ce document EFA-CGC s'est mobilisé autour d'une stratégie pour protéger, renouveler et investir dans la Forêt du XXI^{ème} siècle.

Les groupes de travail des Assises se sont réunis à plusieurs reprises au cours des deux derniers mois. Pour chaque atelier, **un représentant EFA-CGC a pris part aux débats** et porté nos propositions. Au final, 11 fiches actions ont ainsi pu être déposées par EFA-CGC. Elles constituent les actions phare que nous jugeons nécessaires pour créer le socle d'une gestion forestière multifonctionnelle et durable, inscrite dans l'efficacité.

1. Former les acteurs forestiers de terrain aux risques émergents.
2. Affirmer le Label Bas Carbone (LBC) comme un outil stable et pérenne de la politique forestière
3. Donner les moyens aux acteurs publics et privés de mettre en réseau les expérimentations passées et futures sur les essences et les modes de gestion adaptées au climat futur.
4. Affecter chaque année un taux significatif déterminé des finances publiques dédiées à la filière bois pour soutenir les réseaux.
5. Mettre à profit les outils de diagnostic sylvo-climatique pour identifier les territoires les plus exposés aux risques climatiques et accélérer la prise de conscience.
6. Renforcer la politique forestière national comme élément fondamental à la réduction des risques naturels dans les communes de montagne et sur le cordon littoral.



7. Adapter la politique de prévention des Feux de Forêts des départements historiquement les plus exposés à l'aléa feu à l'ensemble du territoire métropolitain.
8. Evaluation cout/bénéfice de la contractualisation des approvisionnements en bois des entreprises de transformation dans les forêts d'Etat et des collectivités, pour un outil performant au service des territoires.
9. Améliorer l'orientation vers les métiers de la filière forêt-bois et renforcer les formations forestières de niveau Master.
10. Renforcer l'éducation à la nature et au milieu forestier.
11. Communiquer sur la nature et le milieu forestier via les réseaux sociaux.

Vous pouvez consulter le contenu de ces fiches actions dans [ce document consultable en ligne](#).

Suites attendues

Après la trêve des confiseurs, les travaux devraient reprendre pour valoriser les très nombreuses contributions déposées par toutes les parties prenantes de la démarche (propriétaires, gestionnaires, administrations, organismes de protection de la nature, transformateurs, utilisateurs ...).

Même si **EFA-CGC n'espère pas de changements très concrets de la part du gouvernement** sur la politique forestière en cette période de fin de mandat, ces assises auront tout de même permis de faire un constat partagé entre professionnels et élus. Les représentants de toute la filière auront ainsi pu identifier EFA-CGC comme un partenaire compétent et constructif.

Un certain nombre de parlementaires qui ont participé auront ainsi pu approfondir leur connaissance de la question forestière au cours de ces débats, un pas supplémentaire pour envisager l'émergence d'une politique forestière adaptée aux enjeux.



L'exploitation forestière : un sujet au cœur des débats - Photo : Thibaud Lombart

Agences de l'eau

Actualité à l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

AG du personnel le 20 septembre

L'intersyndicale RMC (EFA-CGC/SNE-FSU/CGT) est intervenue pour dénoncer la poursuite de la réduction des effectifs en 2022 et demander à tous de continuer à se mobiliser pour retrouver des moyens en adéquation avec notre programme et nos missions qui ne cessent de croître (changement climatique, biodiversité)

Cette AG était consacrée au projet « agence RMC 2030 » avec une restitution par les pilotes de l'avancée des différents chantiers du projet :

- Chantiers « thématiques » (petit cycle de l'eau, agriculture, gestion quantitative et changement climatique, restauration et biodiversité)
- Chantiers « simplification des processus » (animer le débat, planification, interventions, redevances)
- Chantier « relation siège/délégations »
- Chantier « mode de management » (l'équipe EFA-CGC est particulièrement active sur ce chantier qui concerne toute la chaîne managériale)
- Chantier « métier des assistant(e)s »

Séminaire EFA-CGC le 1er octobre

Pour renforcer notre dynamique dans les prochains mois et en prévision des élections de l'année prochaine, l'équipe EFA-CGC de l'agence de l'eau RMC a tenu un séminaire le 1er octobre à Lyon. Ce séminaire a réuni une douzaine de participants, les représentants aux instances (CT, CCP, CHSCT) et des sympathisants, avec également une participation en visio d'un élu de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Les participants ont particulièrement apprécié de se retrouver (enfin) en présentiel et de partager ce temps collectif et convivial, si rare compte tenu de notre charge de travail.

Cette journée nous a permis de dégager nos principaux axes pour 2022 :

- **S'organiser** : programmer des réunions régulières, intégrer les nouveaux, faire vivre le groupe (journée collective)
- **Développer le groupe** : recruter pour les prochaines élections
- **Doubler le nombre d'élus aux prochaines élections** (actuellement 1 élu EFA-CGC, 1 élu CGT et 3 élus SNE-FSU dans chaque instance)
- **Partager nos valeurs** : liberté d'expression et de positionnement, force de proposition et constructif, remettre l'humain dans le management, décloisonnement des métiers, vision collective, groupe apolitique
- **Défendre nos idées** : travailler sur une meilleure organisation de l'agence, gestion de l'humain dans les comités de direction (RPS), prise en compte du mérite dans les promotions, améliorer le travail des chefs de pôles.
- **Agir** : s'engager dans des GT transversaux, défendre nos valeurs en groupe et en comité de direction d'entités, préparer le séminaire des encadrants, travailler en intersyndical, rencontrer la direction.
- **Améliorer notre communication et notre visibilité** : messages forts et principaux vers les agents près les instances



Courrier intersyndical - revalorisation du quasi-statut

L'ensemble des organisations syndicales représentatives des personnels des six agences de l'Eau a interpellé la Ministre sur le blocage des négociations engagées depuis plus d'un an afin **d'améliorer le quasi-statut des contractuels** des agences de l'Eau. Les organisations syndicales demandent **une audience d'urgence pour résoudre cette situation**, alors que les personnels des agences de l'Eau sont durement éprouvés depuis 10 ans par les baisses d'effectifs et que le régime indemnitaire n'a fait l'objet d'aucune revalorisation depuis sa création en 2007.

Voici le lien vers la [lettre intersyndicale à laquelle EFA-CGC a participé](#).



ASP – FAM – INAO – ODEADOM

Agence de Services et de Paiement – FranceAgriMer – Institut national de l'origine et de la qualité – Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer

ASP - Agence de Services et de Paiement

Groupes de travail

Le nombre de groupes de travail organisés par la direction a été plus faible au second semestre. Ils avaient pour but d'accompagner les évolutions techniques et statutaires souhaitées par la direction à savoir :

- La mise en place en janvier 2022 de Virtualia le nouveau logiciel de gestion.
- La fusion de 9 directions régionales en 4 directions inter-régionales en 2022 (projet d'arrêté de restructuration pour les fonctions d'encadrement).
- La refonte de la direction informatique de l'ASP qui devient la DNSI.
- La signature d'un accord sur le télétravail

Comité technique d'établissement

Le CTE du 17 novembre s'est révélé anecdotique au niveau des sujets soumis au vote (les 3 jours de fermeture 2022 et remplacement du terme DIT par DNSI dans la décision relative à l'organisation générale !) Mais par contre assez dense au niveau des sujets abordés à titre informatif dans l'attente d'une décision lors de prochains CTE, comme le télétravail et la réorganisation territoriale de l'ASP qui se préfigure en 2022, sans oublier les questions diverses sur MY-ASP le nouvel outil de communication de l'agence, et la refonte du système informatique de gestion des ressources humaines en 2022 qui verra la dématérialisation des fiches de paye...

Le CTE du jeudi 16 décembre avait comme sujet principal **les nouveaux métiers de l'établissement** (référentiel, RIFSEEP, cotation parcours pro). Ce sont les métiers d'encadrement issus de la création des directions interrégionales (Directeur interrégional, Directeur Territorial Délégué...). Mais aussi une douzaine de métiers de l'informatique s'étageant de *l'acheteur* en passant par *le pilote de version* pour aboutir au *scrum-master* !



Accord sur le télétravail

Tout comme l'ensemble des opérateurs de ministère de l'agriculture, L'ASP était tenue de signer son propre accord reprenant l'essentiel des points des accords ministériels et interministériel. Durant les trois groupes de travail consacrés à ce sujet **les représentants EFA-CGC ont fait le pari de la souplesse** et négocié un texte plus léger que l'on espère favorable aux agents. Le 15 décembre 2021, Anne-Laure GASSER a signé pour l'Alliance du Trèfle l'accord sur le télétravail. Les OS n'ont pu obtenir la pérennisation de la décision d'attribution d'un ticket restaurant par jour télétravaillé obtenue jusqu'en octobre 2021.

Comité d'hygiène, sécurité et des conditions de travail

Un CHSCT s'est tenu en décembre avec au menu l'incontournable point sur la situation sanitaire, le bilan du baromètre social, les difficultés à trouver des médecins de prévention sur 5 sites dont le siège de Limoges. Et surtout **le réaménagement des locaux du siège** qui verra se mettre en place la mutualisation des bureaux, et la réallocation de tous les mètres carrés superflus y compris à l'étage de la direction générale !

Statut unifié

Les CCP du Statut Unifié se sont tenues le 14 octobre.

Les taux pro/pro homéopathiques appliqués à une population en nette diminution n'ont permis que quelques promos. Aucun changement de groupe, 5 changements de niveaux répartis sur les 4 groupes et 3 établissements (ASP, FAM, INAO).

A la demande d'EFA-CGC, un GT-SU se tiendra d'ici fin novembre pour :

- Poursuivre la revalorisation de la PFR comme décidé en CT-SU.
- Finaliser la cartographie des fonctions et son harmonisation inter-établissement.,
- Faire un point sur les échéances électorales 2022 et leur pertinence pour le SU.
- Poser la réflexion du seuil de quorum au regard des difficultés pour toutes les OS à trouver des agents près à siéger en CT ou CCP.

CONTACTS ASP et Statut unifié

franck.cayssials@efa-cgc

philippe.marcel@efa-cgc



Autres établissements

Agents du MAA transférés au Ministère de l'Intérieur

Une réunion bilatérale entre l'Alliance du Trèfle et Madame la Secrétaire générale du MAA le 13 octobre dernier a permis d'aborder le point suivant :

Les modalités d'**application du RIFSEEP** seront rappelées par le MAA **au Ministère de l'Intérieur**, où des collègues IAE en position normale d'activité ne sont toujours pas passés sous ce régime pourtant applicable depuis le 1er janvier 2021.

Parcs nationaux

Les effectifs restent globalement très tendus malgré les promesses d'effectifs supplémentaires qui ont été faites en 2021.

Contact EFA-CGC référent pour les autres établissements: philippe.legrand@efa-cgc.com



Nouveau COP

Les travaux pour le renouvellement du Contrat d'Objectifs et de Performance du CNPF ont démarré avec des délais très contraints ce mois d'octobre.

EFA-CGC s'est fortement investi tant au niveau du Comité technique national qu'au niveau du Conseil d'administration de l'établissement pour porter la voix du personnel sur les sujets majeurs dont l'importance d'ajuster les objectifs aux moyens que les tutelles voudront bien nous donner, la nécessité d'une action technique au plus proche du terrain et la prise en compte des risques psycho-sociaux croissants.



Régénération de chêne en région Centre-Val de Loire - Photo : Arnaud Métails

Le Conseil d'administration du CNPF du 24 novembre a mis un point final au dossier COP qui nous a occupé une bonne partie de l'année 2021 avec un vote à l'unanimité moins les deux abstentions des représentants du personnel. Nous nous sommes abstenus, pour marquer **notre inquiétude sur certaines formulations de ce contrat** qui laissent planer **le doute sur la poursuite des réductions d'effectifs**. Cette position est cohérente avec l'intervention qu'il nous a été offerte de réaliser à cette même occasion pour présenter les résultats de l'enquête sur la charge de travail et qui conclut à l'impossibilité d'encaisser la moindre nouvelle suppression de poste.

Nous nous tournons maintenant vers 2022 qui verra la déclinaison du COP en plan d'actions dans les services. Les élections professionnelles de fin d'année sont aussi en ligne de mire avec un premier sujet épineux avec la DRH du CNPF concernant les modalités de vote électronique pour lesquels nous manquons cruellement d'information à moins d'un an du scrutin.

Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences - GPEC

La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences a été remise au goût du jour lors du dernier CTN. La version présentée a soulevé de nombreuses réactions, les emplois proposés n'étant pas toujours en adéquation avec la réalité des métiers exercés par les collègues. Le document est donc à revoir...

Conseil d'administration

Antoine d'AMECOURT a quitté ses fonctions de président du Conseil d'administration du CNPF le 13 octobre dernier. A l'occasion de ce CA, les représentants du personnel l'ont remercié pour son engagement actif et sans faille pendant les 7 dernières années. Ils ont également félicité **Anne-Marie BAREAU, nouvelle présidente du CNPF**, ainsi que les membres du bureau renouvelé.

EFA-CGC a salué les mots bienveillants de Mme BAREAU pour les équipes du CNPF dans son discours de prise de poste et souhaite que la formule « il n'y a de richesses que d'Hommes » guide la nouvelle gouvernance de l'établissement.

CONTACT CNPF

francois.clauce@efa-cgc.com

amelie.castro@efa-cgc.com



Enseignement, formation, recherche

Enseignement agricole technique et supérieur

AgroParisTech

L'État met fin à son projet contesté de vente du domaine de Grignon à un promoteur immobilier. Une nouvelle procédure de cession du domaine sera lancée au second semestre 2022. Cette décision ne remet pas en cause le calendrier prévu pour l'installation d'AgroParisTech sur le site de Saclay, dans l'Essonne, en 2022.

Enseignement agricole et enseignement supérieur

Une réunion bilatérale entre l'Alliance du Trèfle et Madame la Secrétaire générale du MAA le 13 octobre dernier a permis d'aborder le point suivant :

Pour ce qui concerne le **RIFSEEP des IAE en poste dans l'enseignement supérieur**, le régime RIFSEEP sera réétudié lors de la révision de la note de service encadrant le RIFSEEP prévue au 1er trimestre 2022.

Comité technique du 9 novembre

Etaient à l'ordre du jour du Comité technique ministériel du MAA du 09 novembre 2021 :

- **Le projet de décret relatif aux corps des enseignants-chercheurs.** Ce décret aura un effet rétroactif au 1er janvier 2021. Une note de service précisera le cadrage de cette procédure, ce qui permettra de diffuser l'information aux services RH sur ces nouvelles dispositions.
- **Le projet d'arrêté fixant le montant annuel de la prime d'enseignement supérieur.** La prime d'enseignement supérieur (PES), va passer de 1546€ à 1831,25€ (transposition du MESRI). La PES est versée aussi aux enseignants du secondaire exerçant dans les établissements d'enseignement supérieur. Il n'est pas prévu de revalorisation de la prime de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) car celle-ci va être intégrée dans le nouveau régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC).
- **Un point d'information** sur certains éléments financiers relatifs à l'**enseignement agricole**.

Le compte rendu détaillé de ce CTM et les documents présentés sont [disponibles sur le site de l'Alliance du Trèfle](#).

Comité technique du 8 et 9 décembre

Le comité technique ministériel des 8 et 9 décembre 2021 a abordé plusieurs questions, notamment :

- la situation sanitaire et le télétravail dans l'**enseignement agricole**,
- le projet de décret relatif à la création d'une voie temporaire de promotion interne des **maîtres de conférence**,
- le projet d'arrêté modifiant le montant annuel de la prime d'attractivité pour certains **personnels enseignants et d'éducation**.

Le compte rendu détaillé de ce CTM est disponible sur le site de l'Alliance du Trèfle.

CONTACTS ENSEIGNEMENT-RECHERCHE



INRAE : thomas.cordonnier@inrae.fr

INFOMA : myriam.issartel@agriculture.gouv.fr

AgroParisTech : marie-reine.fleisch@agroparistech.fr

Enseignement agricole : franck.cayssials@efa-cgc.com

IGN

Institut national de l'information géographique et forestière

Application du RIFSEEP à l'IGN

Une réunion bilatérale entre l'Alliance du Trèfle et Madame la Secrétaire générale du MAA le 13 octobre dernier a permis d'aborder le point suivant :

Les modalités d'**application du RIFSEEP** seront rappelées par le MAA à l'IGN, où des collègues IAE en position normale d'activité ne sont toujours pas passés sous ce régime pourtant applicable depuis le 1er janvier 2021.

Contact EFA-CGC référent pour l'IGN : philippe.legrand@efa-cgc.com

MAA

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Au MAA, nous intervenons essentiellement dans le cadre de l'Alliance du Trèfle, mais aussi avec CAP-Ensemble sur les sujets relevant de CAP.

Collège MAA

Une réunion du collège MAA d'EFA-CGC est prévue ce vendredi 14 janvier, conjointement avec le collège DDI. Ainsi, les adhérents pourront aborder les sujets communs comme le transfert du FEADER et les aspects forestiers.



Rencontre avec la Secrétaire générale

L'Alliance du Trèfle a rencontré la Secrétaire générale du MAA le 13 octobre dernier. Philippe LEGRAND faisait partie de la délégation pour EFA-CGC. De très nombreux points ont pu être abordés, concernant :

- **la qualité de vie au travail et le dialogue social**, avec une attention particulière à la mise en œuvre du télétravail,
- **les parcours professionnels**, notamment les problématiques des mobilités au fil de l'eau, la gestion des promotions/avancements et les réunions d'évocation des dossiers portés par les organisations syndicales, l'application du RIFSEEP aux IAE en position normale d'activité dans d'autres structures,
- **les réorganisations en cours et annoncées**, et tout particulièrement les problèmes afférents à la mise en place des Secrétariats généraux communs départementaux et les transferts des agents FEADER vers les Conseils régionaux,
- **quelques autres dossiers**, soit généraux, soit concernant un collègue en particulier.

Le compte rendu détaillé (hors dossiers personnels) de cette réunion est disponible sur [le Site du Trèfle](#).

Mission CGAAER

L'Alliance du Trèfle a participé le 5 octobre dernier à une réunion bilatérale initiée par le CGAAER sur l'organisation des services du MAA, constats, analyse et pistes d'évolution. Hélène DUCHEMIN y participait pour EFA-CGC. Plusieurs d'entre vous avaient répondu au questionnaire destiné à préparer cette réunion. Qu'ils soient ici remerciés pour leur contribution qui nous a permis d'illustrer par de nombreux exemples les difficultés rencontrées dans les services. Un document écrit a été adressé par l'Alliance du Trèfle aux missionnés dans la première quinzaine de novembre. Même si nous ne rêvons pas sur les conséquences d'un tel exercice, l'occasion de nous exprimer sur nos difficultés quotidiennes, nos inquiétudes et nos souhaits ne devait pas être manquée.



Télétravail

Une série de groupes de travail (GT) sur la rédaction de l'accord ministériel sur le télétravail a été programmée. Hélène DUCHEMIN et Philippe FRANCAIS-DEMAY y ont représenté alternativement EFA-CGC. Nous avons pu notamment nous appuyer sur les résultats de l'enquête réalisée par l'Alliance auprès des agents en 2020. A ce jour et suite au dernier GT du 7 janvier, un projet d'accord est en cours de finalisation et devrait être proposé à notre signature à la fin du mois.

Comités Techniques

Comité technique Ministériel (CTM) des 8 et 9 décembre

Ce CTM comportait l'examen de deux projets de textes (Décret créant une voie temporaire de promotion interne des maîtres de conférence et arrêté fixant les montants de la prime d'attractivité pour certains personnels d'enseignement relevant du ministère de l'agriculture).

Y étaient également présentés deux points d'information :

- le transfert aux conseils régionaux de la gestion du FEADER (aides non surfaciques)
- Bilan carbone au MAA

Hélène DUCHEMIN et Valérie BOYÉ y participaient pour EFA-CGC au sein de l'Alliance du Trèfle.

Vous pouvez consulter la déclaration liminaire, le compte-rendu et les pièces présentées en séance [sur le site du Trèfle](#).

Comité technique Ministériel (CTM) du 9 novembre 2021

Valérie Boyé y participait pour EFA-CGC et en tant que Titulaire de l'Alliance du Trèfle.

Une déclaration liminaire relative à la situation des services d'inspection en abattoir a été présentée en séance. L'ordre du jour portait sur :

- Projet de charte dialogue social
- Décret enseignants chercheurs : projet de décret, rapport de présentation
- Prime d'enseignement supérieur : projet d'arrêté, rapport de présentation

[Le compte-rendu, la déclaration intersyndicale et les documents relatifs à l'ordre du jour](#) sont consultables sur le Site du Trèfle.



Terre agricole en hiver - Photo : Arnaud Métails

Comité technique Ministériel (CTM) budgétaire

Le CTM budgétaire s'est tenu le 22 septembre dernier. Valérie BOYE y participait pour l'Alliance du Trèfle. La déclaration liminaire, les documents et le compte-rendu sont en ligne sur [le site du Trèfle](#).

A noter, un tassement des baisses d'effectifs et l'objectif annoncé par le Ministre de l'Agriculture que notre ministère soit le premier à atteindre la neutralité Carbone en 2022 !

CTM Formation continue du 23 novembre 2021

La section spécialisée formation continue du comité technique ministériel s'est réunie le 23 novembre 2021, en visioconférence, sous la présidence de Nadine Richard-Péjus, adjointe au chef du service des ressources humaines.

Valérie Boyé y participait en tant que titulaire pour l'Alliance du Trèfle.

Vous pouvez prendre connaissance de la [déclaration liminaire](#) et du [compte rendu](#) de l'Alliance du Trèfle, ainsi que des documents présentés par l'administration :

- [Activité 2021 et perspectives 2022](#)
- [Plateforme MENTOR](#)
- [RenoRH-formation](#)

Comité technique d'administration centrale du 2 décembre 2021

Le comité technique de l'administration centrale s'est réuni le 2 décembre 2021.

Vous pouvez prendre connaissance [sur le site du Trèfle](#), de la [déclaration liminaire](#), du compte rendu et des documents présentés par l'administration relatifs à la création de la direction générale de la mer absorbant la direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), seul point à l'ordre du jour de cette réunion.

Comité d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)

CHSCT Ministériel

Le CHSCT a été réuni en urgence avant les congés scolaires au vu de l'évolution de la situation sanitaire et de ses impacts potentiels, notamment pour l'enseignement agricole.

Valérie BOYÉ y participait pour EFA-CGC au sein de l'Alliance du Trèfle.

Au vu de l'évolution sanitaire et dans l'attente des positions de la fonction publique, le MAA a fait le choix de prendre de mesures en urgence dans l'enseignement technique et de réunir en parallèle ce CHCTM. Ces mesures ont été présentée dans la [note de service du 2 décembre](#) afin de favoriser des augmentations de quotité de télétravail et de rappeler la nécessité de respecter les gestes barrières face à un relâchement possible.

L'administration a présenté le suivi de la situation sanitaire mis en place, en détaillant notamment la situation et sociale Outre-Mer et les inquiétudes et difficultés liées.

Le compte-rendu est disponible sur le site de l'Alliance du Trèfle.

CHSCT de l'Administration centrale

Le CHSCT de l'administration centrale s'est réuni le 19 octobre 2021

Vous pouvez prendre connaissance de la [déclaration liminaire intersyndicale, du compte rendu de l'Alliance du Trèfle, et du Programme de prévention 2019-2022](#) adopté sur le site de l'Alliance du Trèfle

Commissions administratives paritaires (CAP)

Nous continuons d'assurer avec CAP-Ensemble les CAP programmées.

A noter que celle des IAE ne s'est pas tenue à l'automne 2021 faute de recours, seul objet à examiner en CAP dorénavant.

Nous imaginons que nos collègues hésitent parfois à déposer un dossier de recours dans la crainte d'être stigmatisés. Ce serait là un regrettable effet collatéral de la perte de prérogatives des CAP. Nous restons à votre écoute le cas échéant pour faire remonter vos états d'âme de façon anonyme ou trouver d'autres moyens d'intervention.



Création de la DGMer

La direction générale de la mer a fait l'objet d'une réunion de présentation aux organisations syndicales le vendredi 19 novembre 2021, en présence notamment de Vincent Lambert, directeur de cabinet de la ministre de la mer, et de Michel Lévêque, conseiller Enseignement agricole, formation, apprentissage, emploi du ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

L'Alliance du Trèfle était représentée par Isabelle Guerry et Nathalie Auchart.

Vous pouvez prendre connaissance de la [déclaration liminaire](#) et du [compte rendu](#) de l'Alliance du Trèfle.

L'alliance du Trèfle s'est également exprimée en CT d'Administration Centrale du MAA le 2 décembre dernier pour faire part de ses interrogations sur le suivi statistique et les crédits d'étude et le déplacement de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage de la DPMA (traducteur du quotidien pour les usagers et les agents métiers) dans la sous-direction du numérique, responsable de la maîtrise d'œuvre. Elle a également interpellé le MAA sur la situation des contractuels. Voir

[Voir également l'article dans la rubrique MTE.](#)

Protection sociale complémentaire (PSC)

Un groupe de travail sur les perspectives de la protection sociale complémentaire s'est réuni le 2 décembre 2021. Franck CAYSSIALS y participait pour EFA-CGC au sein de l'Alliance du Trèfle.

La note de service SG/SRH/SDDPRS/2021-808 du MAA en date du 28 octobre 2021 décrit les modalités de mise en œuvre d'un remboursement d'un montant forfaitaire mensuel de 15 euros dans la limite des cotisations réellement payées par l'agent, qui s'applique à compter du 1er janvier 2022. Vous trouverez toutes les précisions à ce stade sur [Le site du Trèfle](#).

Un dispositif transitoire est mis en place à compter du 1er janvier : le remboursement d'un montant forfaitaire mensuel de 15 euros, sur demande de l'agent avec pièces justificatives, dans la limite des cotisations réellement payées par l'agent, et, pour toute cotisation inférieure à 15 euros par mois, un remboursement égal au montant de la cotisation.

Vous pouvez prendre connaissance du [compte rendu](#) de l'Alliance du Trèfle et du [diaporama](#) présenté par l'administration.

D'autres informations sont également disponibles dans sur le site du Trèfle sur le remboursement partiel de la protection sociale complémentaire ([voir l'article](#)).

Organisation du travail au MAA à compter du 1er décembre 2021

[La note de service 2021-921 rectifiée](#) a précisé l'organisation du travail au MAA dans le cadre de la dégradation de la situation sanitaire.

Cette instruction autorise à titre exceptionnel et temporaire une augmentation de la quotité de télétravail des agents et appelle au strict respect des règles sanitaires dans les locaux du ministère, avec une exigence renforcée compte tenu du contexte actuel. Elle appelle l'attention sur le recours facilité à la vaccination et les conséquences en termes de passe sanitaire.

La Note de service SG/SRH/SDDPRS/2021-996 du 29/12/2021 a précisé l'organisation du travail au MAA, dans le cadre de l'évolution de la situation sanitaire, en application du protocole national pour assurer la santé des agents face à l'épidémie de Covid-19, à compter du 03 janvier 2022.



Muscari en grappe- Photo : Hélène Duchemin

FEADER

Un groupe de travail portant sur le transfert des agents des SEA aux Conseils régionaux pour la programmation FEADER 2023-2027 s'est réuni le 21 octobre.

Vous pouvez prendre connaissance du [compte rendu de la réunion sur le site de l'Alliance du Trèfle](#)

Lors de ce groupe de travail, il avait été indiqué qu'une foire aux questions (FAQ) serait publiée pour répondre aux nombreuses interrogations des agents concernés par le transfert aux régions des mesures non surfaciques lors de la prochaine programmation FEADER.

La première version de cette FAQ est désormais disponible : [FAQ FEADER \(version 6 décembre 2021\)](#)

Elle sera régulièrement mise à jour pour permettre aux services et aux agents de disposer de la visibilité nécessaire sur les évolutions à venir.

FAQ Covid-19 du MAA

Les FAQ Covid-19 RH, le tableau des positions administratives des agents et la FAQ Covid-19 de l'enseignement supérieur agricole ont été actualisés :

- [FAQ COVID-19 RH \(mise à jour le 14 décembre 2021\)](#)
- [Tableau des positions administratives \(mis à jour le 14 décembre 2021\)](#)
- [FAQ Covid-19 enseignement supérieur \(mise à jour le 14 décembre 2021\)](#)

GT réforme des concours de recrutement des personnels de l'enseignement

La loi pour une école de la confiance a modifié les modalités de recrutement des personnels d'enseignement et d'éducation. Les organisations syndicales ont été conviées à participer à un deuxième groupe de travail le 19 octobre 2021.

Franck CAYSSIALS y participait pour EFA-CGC

Vous pouvez prendre connaissance du [compte rendu de cette réunion](#) sur le site de l'Alliance du Trèfle.

DDI / DDT (Directions départementales interministérielles / des territoires)

Collège DDI

Une réunion du collège DDI d'EFA-CGC est prévue ce vendredi 14 janvier, conjointement avec le collège MAA. Ainsi, les adhérents pourront aborder les sujets communs comme le transfert du FEADER et les aspects forestiers.

Mission CGAAER

Grâce aux retours de plusieurs d'entre vous, nous avons eu matière à échanger avec le CGAAER dans le cadre de son audit sur les services du MAA. Le rapport d'audit est prévu pour la fin de l'année.

Voir ci-dessus la rubrique MAA.

Elections DDETSPP

Les élections professionnelles en DDETSPP se sont tenues le 14 décembre dernier. L'Alliance du Trèfle s'y présentait en union avec la CFTC-Fraudes et la CFTC-Travail. L'Union obtient un siège dans 6 départements où il convient maintenant de nommer des représentants.

CONTACTS MAA *Alliance du trèfle*

valerie.boyee@efa-cgc.com

helene.duchemin@efa-cgc.com

franck.cayssials@efa-cgc.com





ASMA nationale

Mesures en faveur des bénéficiaires

Le conseil d'administration du 22 septembre 2021 a adopté de nouvelles mesures en faveur des bénéficiaires des prestations de l'ASMA dans le cadre du secteur Jeunesse :

- Reconduction en 2022 du forfait "trousseau été" qui avait été mis en place en 2021,
- Réduction de 10% sur le reste à charge pour les fratries inscrites à un séjour durant la même saison,
- Réduction de 10 % sur le reste à charge sur le prix du séjour pour les enfants porteurs de handicap.

Retrouvez l'ensemble des prestations actualisées de l'ASMA sur le site internet [ASMA Nationale \(asma-nationale.fr\)](http://asma-nationale.fr)

Assemblée générale

L'Assemblée générale d'inter-mandat, regroupant les organisations syndicales et les ASMA départementales, a eu lieu la semaine du 22 au 26 novembre à Marseille. L'Alliance du Trèfle était représentée par Frédérique LUCAS (représentant les secrétaires généraux), Claudine GROSSHAENY (administratrice suppléante) et Philippe LEGRAND (administrateur, trésorier adjoint). Elle a été l'occasion d'une modification des statuts, d'un changement de présidence de l'ASMA nationale et de quelques modifications au niveau de la composition du bureau et des responsables des commissions. Pour l'Alliance du Trèfle, Frédérique LUCAS (titulaire) et Annick PINARD (suppléante) ont élues à la commission de contrôle.

Une déclaration intersyndicale à l'attention de l'Administration a mis l'accent sur les quatre points suivants :

- La remise aux services des Domaines du site de Mimizan, et le devenir du salarié du site,
- La revendication d'une augmentation des moyens financiers dédiés à l'action sociale à un moment où la paupérisation d'un nombre croissant d'agents du Ministère est un fait,
- La revendication d'un poste supplémentaire au titre des moyens accordés à l'ASMA nationale pour son fonctionnement,
- La demande d'une assurance sur la pérennité des ASMA départementales à un moment où la réforme de l'Etat et des DDI constitue une menace pour le modèle d'action sociale du MAA.

Xavier MAIRE (chef du service des ressources humaines) et Armelle FALASCHI (cheffe du BASS) ont rappelé l'attachement du MAA à l'organisation originale de l'action sociale au MAA. Xavier MAIRE s'est engagé à rappeler le rôle des ASMA départementales et à faire respecter les conventions de fonctionnement avec les services concernés.

Les réunions plénières et ateliers spécialement dédiés aux ASMA départementales (56 étaient présentes) ont permis à celles-ci d'échanger sur différents sujets : les activités des ASMA départementales, les statuts et conventions, la réorganisation des DDI et l'organisation des arbres de Noël, les suites des vœux de l'Assemblée générale de 2019 à Najac émis par la conférence des présidents des ASMA départementales, l'utilisation de la subvention exceptionnelle 2020 destinée à la sortie de crise Covid, la mise en place du subventionnement aux bénéficiaires des prestations basé sur le quotient familial, les aides solidaires, l'organisation des initiatives départementales et des activités interdépartementales, la communication vers et entre les ASMA départementales.

Rappelons que les ASMA départementales disposent déjà d'un espace dédié sur le site internet de l'ASMA nationale, [ASMA Nationale Espace ASMA départementales](http://asma-nationale.fr) qui sera enrichi.

Direction

Suite au départ en retraite de son directeur, l'ASMA nationale aura une nouvelle directrice, Madame Fabienne ANDRÉ, à compter du 1er mars 2022.



RIFSEEP

Après les corps du MAA en 2020, les corps techniques du MTE (dont ITPE et TSDD) ont basculé au RIFSEEP avec la paye de décembre et avec effet rétroactif au 1er janvier 2021. Le décalage du versement de l'ancienne ISS l'année N+1 pour l'année N sera progressivement résorbé.

Mais côté IAE et TSMA, tout n'est toujours pas calé :

Au CTM du MAA du 09/11/2021 avait été abordée la question du RIFSEEP des TSMA et IAE en poste au MTE. Le DRH du MTE avait indiqué au MAA que le dossier devrait être régularisé prochainement.

Les dysfonctionnements signalés n'ont pas toujours été résolus. Ils font l'objet d'une nouvelle interpellation de la DRH par EFA-CGC en ce début d'année.

Consultez [notre page RIFSEEP](#) ; retrouvez-y les informations sur son déploiement.

Réorganisations, projets stratégiques et autre gestion des vacances de postes

Les réorganisations des services centraux et déconcentrés se poursuivent, sous forme (ou sous couvert ?) de projet global (DGALN Demain, Projet stratégique de la DREAL Auvergne Rhône Alpes) ou au gré des départs, le tout sur fond de postes vacants dont la publication est toujours retardée.

EFA-CGC a écrit à la Ministre pour

- Lui rappeler nos mises en garde de mai 2021 sur l'impossibilité pour elle d'atteindre les objectifs de transition écologique fixés par le national et l'international sans les ressources humaines suffisantes pour déployer les politiques ;
- Émettre des doutes sur la manière dont sont conduits les projets de réorganisation, locaux ou centraux, et les résultats à en attendre.



Aigrette à l'affut – Photo : Gilles Van Peteghem

Transfert des laboratoires d'hydrobiologie du MTE à l'OFB

Les organigrammes-cibles des laboratoires ont été transmis fin décembre à la DGALN et à la direction de l'OFB dans un calendrier très contraint. Ils seront présentés au comité technique de l'OFB en février 2022.

EFA-CGC est mobilisé auprès du MTE et de l'OFB pour que les missions soient transférées avec le minimum de pertes de compétence pour l'État au sens large et dans des conditions acceptables pour les agents qui rejoindront l'OFB mais aussi pour ceux qui resteront en DREAL.

Future DGMer

[Voir également article dans la rubrique MAA.](#)

La création de la direction générale de la mer au sein du MTE est prévue au 1er mars 2022. Elle regroupera les actuelles direction des affaires maritimes (MTE), une nouvelle direction de tutelle et d'animation des capitaineries (actuellement à la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer-DGITM) et la DPMA, depuis 2017 direction centrale du MAA. Les agents MAA de la DPMA seront transférés au MTE le 1er janvier 2023.

Réunion du groupe forêt de l'UICN

EFA-CGC est présent dans les travaux du groupe forêt de l'UICN France. Le 25 novembre se tenait une session de travail sur les outils favorables à la gestion en forêt gérée. Les interventions ont été plutôt axées sur la forêt privée avec notamment la présentation de :

1. L'Indice de Biodiversité Potentielle (CNPF)
2. La notion de Haute Valeur de Conservation (FSC)
3. Les Paiements pour Service Environnemental (WWF)
4. La belle forêt (marque à déposer) (Expert forestier Gourmain).

Énergie et climat

Le MTE a lancé une consultation du public sur la stratégie en matière de climat et d'énergie. Vous pouvez participer jusqu'au 15/2/2022 : <https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/>

Comité de Gestion des Centres de Vacances - CGCV

Actualité

Malgré la situation sanitaire particulièrement complexe, les permanents, le bureau et les membres du CA ont continué d'œuvrer pour l'intérêt des enfants des personnes qui bénéficient des activités proposées par le CGCV <https://www.cgcv.org/>.

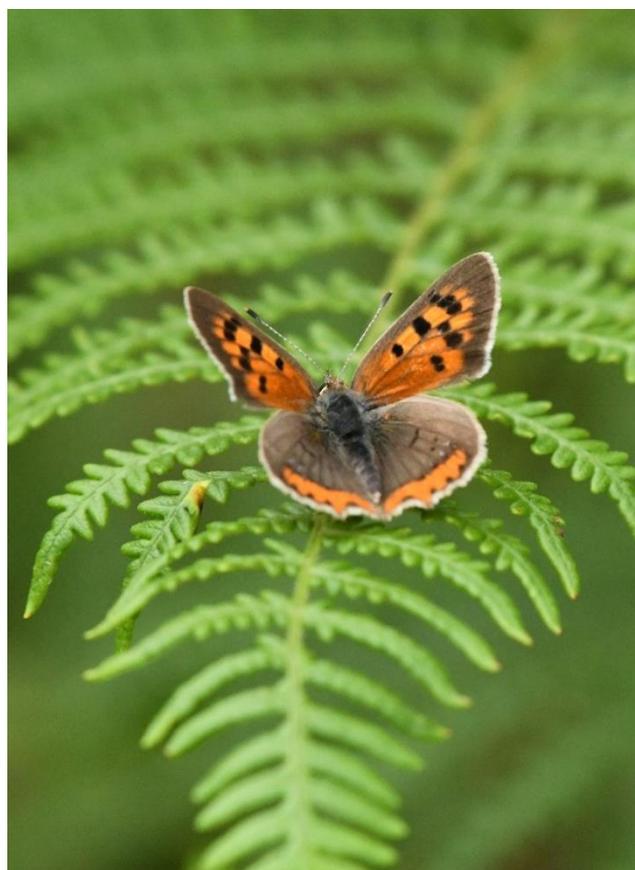
Si tous les enfants des personnels des départements ministériels peuvent bénéficier des activités du CGCV, c'est le MTE qui fournit la plus grosse subvention pour permettre de proposer des activités variées ludiques et pédagogiques que ce soit en France ou bien à l'étranger. Lors de la dernière réunion de préparation du budget 2022, le CGCV a pu constater que le soutien du MTE était à la hauteur des ambitions sociales du CGCV que ce soit dans le cadre de la subvention courante de fonctionnement ou bien par des subventions d'investissements exceptionnelles pour améliorer l'accueil des jeunes dans les structures du CGCV : la Tranche sur Mer, Pierrefitte es Bois et Grendelbruch en attendant la prochaine acquisition d'un centre à Valras.

CONTACTS MTE



emmanuelle.lonjaret@efa-cgc.com

gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com



Cuvré commun - Photo : Jean-Luc Barbier

Séminaires de cohésion régionaux

Les directions régionales organisent à la demande de la direction générale des séminaires de cohésion. Sollicités par d'autres organisations syndicales pour s'associer à un mouvement de grève à ces dates, EFA-CGC a décidé :

- de s'associer à des actions aux côtés des autres syndicats ;
- de permettre aux adhérents de se mettre en grève
- de promouvoir toute action visible tant qu'elle reste décente.

Groupes de travail et Comité technique

Les groupes de travail et CT se succèdent cette fin d'année avec notamment les positions suivantes d'EFA-CGC :

Favorable pour 2021 à un complément d'indemnité annuelle (CIA) = part variable du RIFSEEP, moindre (dans une certaine mesure) pour les chefs de services départementaux au bénéfice notamment des chefs d'unité territoriale, pour qui toutefois les montants proposés restent insuffisants ;

- **Abstention au vote de l'instruction police** : EFA-CGC a déploré le fait que les agents des parcs naturels marins n'aient pas d'arme.

Dans les prochains temps nous aurons des interventions sur le télétravail, la note de gestion des IAE, le régime indemnitaire des Quasi Statut, le dossier des astreintes dans les services départementaux, l'instruction sur la protection fonctionnelle et le groupe de travail sur la formation.



Cerf - Photo : Jean-Luc Barbier

Réunion DRH ministère le 22 novembre

Faisant suite au mouvement de mécontentement d'une partie de l'encadrement dans les services départementaux, une réunion avait été demandée entre les OS et la DRH. Malgré nos propositions de faire évoluer le RIFSEEP pour mieux tenir compte de leur rôle d'encadrant, il n'a pas été possible de faire entendre raison à l'administration. Une compensation toutefois avec l'augmentation du CIA, qui n'était pas l'objectif de ce mouvement et qui ne serait être une solution pérenne mais qui rend la pilule un peu moins dure à avaler.



Comité technique du 23 novembre

Présentation du futur Contrat d'objectif et de performance

C'est un document central et national important qu'il faut mettre en place ; toutefois nous trouvons qu'il manque d'ambition sur la partie police judiciaire, il doit être fait un travail sur le rapport moyens/ objectifs.

Nous mettons en garde la direction sur les demandes locales de la part de nos partenaires administratifs qui ont tendance à essayer de nous transférer leurs missions.

RIFSEEP

Nous notons une différence de traitement concernant les primes de CIA et part variable qui concernent les personnels de l'établissement. En effet certains vont toucher cette prime en décembre et d'autres en avril. **Nous demandons une équité pour que l'ensemble puisse être valorisé quitte à les toucher qu'au mois d'avril.**

Cependant l'administration nous évoque des questions d'enveloppes budgétaires non reportables en 2022 pour une partie du personnel, elle précise que cette équité sera réelle à compter d'avril 2023 où ces primes seront en lien avec l'entretien professionnel pour tout le monde. Dans la discussion il est toutefois décidé de donner une prime du montant socle aux personnels en quasi-statut avec une aide plus importante pour les salaires les plus faibles afin de les aider en cette fin d'année.

Autre point, notre syndicat intervient pour que les postes des chefs de services départementaux soient classés en groupe 2 du RIFSEEP IAE (ils étaient en groupe 3), ce qui est accepté par l'administration qui nous précise que ces postes ne pourront alors être ouverts qu'en catégorie A en recrutement externe. Toutefois le recrutement en interne pourra continuer à se faire en catégories A et B, compte tenu que nous n'avions pas historiquement de catégorie A qui occupait cette fonction. Les conditions sont tout à fait acceptables pour notre syndicat qui défend depuis très longtemps la revalorisation de cette fonction.

Rencontre avec DRH OFB le 24 janvier 2022

Nous serons reçus par la direction le 24 janvier, merci de [nous faire remonter vos questions](#) concernant les ressources humaines afin qu'on puisse les aborder lors de ce rendez-vous.



Re-négociations du contrat Etat-ONF en coulisses ?

Le gouvernement cède devant les maires

Pour apaiser la grogne des communes forestières (en lien avec le début de campagne présidentielle ?) le ministre de l'agriculture a annoncé au congrès des maires de France l'abandon de mesure prévue au contrat qui augmentait la contribution des collectivités au budget de l'ONF. A lire dans [le communiqué de la FNCOFOR](#).

S'il s'agit d'une bonne nouvelle pour les communes, il est à craindre que cette annonce suffise à désolidariser la FNCOFOR des autres parties qui demandaient la renégociation complète du contrat. EFA-CGC espère tout de même que [des élus qui soutiennent l'ONF](#) et [des associations qui ont dénoncé le contrat](#) se joindront au cortège le 25/11.

Renégociations des effectifs à la marge

Dans le cours de l'été, l'Etat avait demandé à l'ONF d'augmenter de manière importante la fourniture de bois façonnés, bien au-delà des chiffres prévus dans le Contrat Etat-ONF.

Face à cette nouvelle augmentation de la charge de travail, l'ONF aurait demandé de revoir les plafonds d'emplois à la hausse. 125 postes seraient en passe d'être « sauvés » sur les 500 suppressions annoncées en juin.

Qu'on ne s'y trompe pas, si cette nouvelle se confirme sans autre compromis de la part des tutelles, cela ne résoudra en rien le problème structurel de surcharge de travail et de mal-être dans les équipes. Tout au plus cela éviterait de rajouter un poids supplémentaire à celui annoncé en juin, pour les personnels de l'ONF qui subiront de toute manière les prochaines suppressions de postes !

Manifestation du 25 novembre

Le 25 novembre, plusieurs centaines de forestiers se sont mobilisés à Paris pour demander la renégociation du contrat Etat-ONF. Le cortège n'ayant été reçu par aucun des ministres interpellés, la manifestation s'est dispersée à Bercy, devant le ministère des finances.



Rassemblement de forestiers devant le siège de l'ONF - Photo : Arnaud Métais

Une petite délégation EFA-CGC ([remarquée par certains médias](#)) a pu se retrouver pour l'occasion et porter nos valeurs. Nous vous invitons à prendre connaissance du [discours EFA-CGC lu par notre représentant](#), insistant sur les aspects santé au travail plutôt que des revendications politiques, et qui a d'ailleurs été unanimement salué.

De nombreux journaux ont relayé l'information dans les jours suivants, notamment [Le Monde](#) (voir revue Hebdo semaine 48) : la question forestière est plus que jamais devenue un sujet médiatique !

Conseil d'administration de l'ONF : Jean-Yves Cullet reconduit

La composition du CA de l'ONF a enfin été renouvelée. Un CA pourra donc se tenir le 12 janvier pour voter un budget 2022 dont nous ne savons rien à ce stade.

Jean-Yves Cullet nommé au CA en tant que « représentant du Premier ministre », a été [reconduit dans ses fonctions de Président du CA](#). Visiblement, il est « récompensé » pour son vote ayant emporté l'adoption du Contrat Etat-ONF lors du CA de juillet.

Difficile pour le gouvernement de faire un choix plus provocateur, tant l'attitude de ce Président a été décriée lors du précédent mandat, où il siégeait en qualité de représentant des communes forestières...

Négociations filialisation

Faisant suite à un groupe de travail fin septembre, la part variable de la rémunération a fait l'objet d'une réunion de négociation le 8 novembre.

Calquée sur les dispositions de la Convention collective nationale de l'ONF (CCN), la prime de résultat proposée par la direction au sein de la filiale voit néanmoins disparaître les montants plancher qui sont proposés aux TAM au sein de l'EPIC. La prise en compte d'objectifs individuels est renforcée pour les ouvriers. Une part collective est introduite dans les objectifs de l'encadrement, ce qu'EFA-CGC ne considère pas comme positif. **Cette part collective risque en effet de diluer la prime de résultat des cadres et TAM** et ainsi de réduire la valorisation des efforts individuels de ces catégories de salariés dont l'engagement personnel est, par définition, très important.

EFA-CGC a obtenu, par ailleurs, l'ajout d'une clause de rendez-vous pour la négociation d'un accord d'intéressement au bénéfice des salariés la future filiale (ce type d'accord ne pouvant être négocié qu'au sein de la filiale).

Ce sujet part variable de la rémunération constituait le dernier volet examiné dans le cadre de la mise en place de l'accord sur le cadre social de la future filiale.

Un projet d'accord a été proposé aux négociateurs en fin décembre et fera l'objet d'une nouvelle séance de négociation fin mars. Une proposition stabilisée de l'accord sera alors soumise à signature des organisations syndicales.

Restent à négocier, à partir de février 2022, les volets complémentaire santé et prévoyance.

Forfait annuel en jours : décision du Comité européen des droits sociaux

La CFE-CGC a mené un combat au niveau européen pour défendre l'intérêt de tous les salariés qui se sont vus imposer le forfait jours. La CFE-CGC a ainsi engagé un recours auprès du Comité européen des Droits sociaux (CEDS) au Conseil de l'Europe, pour non-respect par la loi Travail de 2016 de la Charte sociale européenne (cf. notre information flash du 31/11/21).

Le CEDS a conclu que la loi Travail de 2016 viole le droit à une durée raisonnable de travail et le droit à une rémunération équitable, garantis par la Charte sociale européenne !

Dans sa décision, c'est à l'unanimité que le CEDS conclut à la violation des dispositions visées de la Charte sociale européenne :

- Les dispositions sur le forfait-jours autorisent des **durées de travail manifestement excessives** et qui portent atteinte au droit à une durée raisonnable de travail, quotidienne et hebdomadaire.
- De plus, les salariés soumis au forfait-jours ne peuvent pas prétendre à la rémunération d'heures supplémentaires, ce qui constitue selon le Comité, une **violation du droit à une rémunération équitable**.

EFA-CGC est pleinement conforté dans les revendications que portent vos représentants dans le but de protéger et de préserver la santé des salariés.

Ce sujet est particulièrement suivi par EFA-CGC au regard de l'application peu favorable pour les salariés du forfait jours au sein de l'ONF et du projet de cadre social pour la future filiale ONF Végétis. En effet, le projet de mise en place de cette modalité de temps de travail prévoit les dispositions les plus défavorables qu'autorise la loi pour les salariés de la filiale issus d'un recrutement externe.

Négociation égalité professionnelle femmes-hommes

Deux sessions ont eu lieu (21 septembre et 12 octobre) faisant suite à deux groupes de travail. L'accord présenté se veut ambitieux, mais laisse entrevoir le manque de moyens pour sa bonne mise en œuvre et son suivi. Des indicateurs ont été définis mais nous avons bien rappelé l'importance de déterminer l'état initial de chaque indicateur pour assurer un suivi cohérent et pertinent. Nous regrettons que les ouvriers forestiers ne soient pas plus concernés par certaines actions et par la formation et que cet accord concerne uniquement l'établissement public ONF et non ses filiales.



Un accord signé pour les salariés, un plan d'action pour les personnels de droit public

L'accord global droit public et droit privé, pour lequel EFA-CGC avait participé activement et que nous approuvions de manière générale tout en reconnaissant les limites de son ambition, n'a finalement pas été signé, une majorité d'organisations syndicales de droit public ayant refusé l'accord.

EFA-CGC trouve dommage que ce premier pas n'ait pu être fait, le document manquait en effet d'ambition et de moyens, mais son contenu s'inscrivait tout de même dans une démarche positive.

Néanmoins, l'accord a été valablement signé par des organisations syndicales de droit privé, dont EFA-CGC, et s'appliquera donc pour les salariés. De même, la Direction générale appliquera l'ensemble des dispositions de cet accord sous la forme d'un plan d'action au bénéfice des personnels de droit public, répondant ainsi à ses obligations légales.

Qualité de vie au travail (QVT)

Un premier groupe de travail s'est réuni le 16 septembre pour préparer l'accord sur la qualité de vie au travail. Il s'agit de bonnes volontés mais une vigilance sera à apporter aux moyens alloués pour la réalisation de cet accord (indicateurs de suivi et marge de progrès réaliste). En attendant, un programme de travail sous forme de divers groupes de travail est envisagé. Il a été noté que les préalables à un tel accord comme les DUER actualisés et homogénéisés ou les bilans des précédents groupes de travail dédiés à la prévention des RPS, sont en prendre en compte avant tout établissement d'un nouvel accord. Les RPS devraient être bien inclus dans cet accord, tout comme la prise en compte du handicap, thématique considérée comme prioritaire.



Avenant accord NAO (négociation annuelle obligatoire)

La revalorisation du SMIC au 1er octobre 2021 impactant l'ensemble de la grille des minima de la CCN pour les groupes B, C et D, un avenant à l'accord NAO 2021 a été nécessaire pour le mettre en conformité.

Une (courte) négociation s'est donc tenue à ce sujet le 8 novembre, la Direction générale ne faisant qu'appliquer les dispositions gouvernementales au regard de la CCN.

Cette revalorisation des groupes B, C et D, très positive pour les salariés concernés, ne fait néanmoins que renforcer le tassement de la grille de minima déjà dénoncé par EFA-CGC. La question de signer cet avenant ne s'est même pas posée pour EFA-CGC qui a déjà refusé de signer l'accord NAO initial et de cautionner **des disparités de traitement de plus en plus inacceptables entre ouvriers forestiers d'une part et TAM et cadres d'autre part.**

Télétravail

Une commission de suivi de l'accord télétravail s'est tenue le 14 décembre. Alors qu'une première commission de suivi s'était tenue en février dernier, cette seconde réunion a permis de présenter de nouveau nos souhaits d'évolution pour cet accord et de rappeler le sondage et l'étude approfondie qu'a réalisés EFA-CGC en 2020 sur ce sujet.

EFA-CGC a donc rappelé ses demandes, notamment :



- **Possibilité d'un 3^{ème} jour de télétravail** (demande très forte de nombreux personnels, que nous soutenons depuis longtemps, **notamment pour les personnels du siège** : lire [notre courrier envoyé récemment au DG](#)) ;
- Un 2^{ème} jour pour **les personnels à temps partiel** à hauteur de 80 % ;
- **Flexibilité dans l'utilisation des jours télétravaillés** (pour une meilleure articulation avec les contraintes d'agendas) ;
- Ouvrir l'accès aux apprentis.

EFA-CGC a aussi rappelé la nécessité de mobiliser les moyens nécessaires pour **équiper les télétravailleurs** en matériel de base (y compris téléphones portable) et demandé une dotation afin que chacun puisse aménager son **poste de travail de façon ergonomique** et en respect des conditions de santé et sécurité au travail. Il a aussi été demandé, de nouveau, un cadrage pour éviter les risques de débordement des heures de travail.

Si la direction reste, à ce stade, intransigeante sur un 3^{ème} jour et sur une dotation complémentaire, les autres sujets n'ont pas rencontré d'opposition formelle et pourraient être étudiés. Une convergence a été trouvée sur le sujet de la flexibilité de l'utilisation des jours de télétravail, dont les modalités restent à définir.

L'indemnisation du télétravail est prévue par décret pour les personnels fonctionnaires (mise en place prochainement de manière forfaitaire). Pour les salariés de droit privé, la direction souhaite mettre ce sujet (non obligatoire pour l'employeur) à négociation dans **un avenant à la convention collective nationale (CCN)**. Alors que des modalités auraient pu être précisées par avenant de l'accord télétravail, on ne peut voir dans cette volonté de la direction, **qu'une manœuvre pour faire pression sur les négociations autour de la CCN**.

Instances nationales

Comité technique central et Comité Social et Economique Central des 6 et 8 octobre

Un CTC et un CSEC se sont tenus respectivement les 6 et 8 octobre. Plusieurs points étaient communs aux ordres du jour des deux instances.

- Les nouvelles **lignes directrices de gestion** favorisent les appels de candidature au fil de l'eau alors qu'un seul cycle de mise en appel de postes sera maintenu au printemps. Ce nouveau dispositif n'a reçu que très peu d'avis positifs de la part des élus...
- Un projet de note de service établissant une **charte d'utilisation des réseaux sociaux**, lorsque les personnels évoquent l'ONF, n'a suscité que le scepticisme des représentants des personnels.
- Le projet de stratégie responsabilité sociale et environnementale (RSE), plus consensuel, a quant à lui réuni plus d'assentiment, dont celui d'EFA-CGC.
- Des points sur le **Plan de relance** et les **Assises de la forêt et du bois** ont été débattus.
- L'impact de la revalorisation du SMIC au 1er octobre a aussi été abordé, permettant à EFA-CGC de dénoncer une nouvelle fois le tassement des grilles de minimas et les disparités de revalorisation des rémunérations **au détriment des salariés TAM et cadres**.

[Compte rendu complet des CTC et CTE.](#)



Tournée EFA-CGC avec l'ONF en forêt domaniale de Senonches (préparation congrès de l'UEF)
Photo : Gilles Van Peteghem

Comité technique central 8 décembre (CTC – droit public)

Le CTC du 8 décembre avait 8 points à l'ordre du jour. 4 points ont été reportés : 2 à la demande de certaines OS pour avoir un avis préalable du CCHSCT (projet de NDS relative à la gestion des missions [frais de déplacements] et projet d'instruction relative à l'habillement) et 2 autres points (élections professionnelles 2022 et modalités de mise en œuvre du remboursement partiel des cotisations de protection sociale) à cause du non-respect des délais d'envoi des documents par l'administration, fait dénoncé régulièrement par toutes les OS !

Mais on retient 3 points qui alertent :

- L'agenda social 2022 ne prévoit que 3 CTC, soit le minimum légal
- Le DG a confirmé qu'il considèrerait que les créations de postes ne nécessitaient pas de passage en CT même si de fait elles modifient l'organisation du travail
- Concernant les projets d'arrêtés pour les CAP et le transfert de la compétence des CAP pour les IAE, au sein de la CAP des A de l'ONF. Pourtant notre lecture du décret sur le statut particulier des IAE nous laisse penser que c'est non conforme.

Ces 3 points ne sont pas de bon augure pour le rétablissement du dialogue social à l'ONF déjà bien au point mort !

[Compte rendu complet des CTC et CSEC](#)

Comité Social et Economique Central 9 décembre (CSEC – salariés)

Un CSE Central s'est tenu le 9 décembre avec un ordre du jour très similaire à celui du CTC du 8 décembre. L'égalité professionnelle a été abordé à l'occasion de la signature d'un accord applicable aux salariés (un plan d'action identique sera déployé pour les personnels fonctionnaires). Le plan de développement des compétences 2022 a été présenté pour avis ainsi qu'une nouvelle instruction relative à l'habillement. Un nouveau projet de modalités de gestion des déplacements des personnels a, quant à lui, été présenté dans des délais surprenants puisqu'il doit être mis en place au 1er janvier 2022.

Les expertises du cabinet Syndex, mandaté par le CSEC, sur la situation économique et financière ainsi que la politique sociale de l'ONF ont été restituées, soulignant de nouveau une situation de notre établissement dénoncée de longue date par EFA-CGC.

[Compte rendu complet des CTC et CSEC](#)

Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail

A l'occasion du CCHSCT du 18 novembre, la direction a présenté plusieurs dossiers qui arrivent près de la finalisation, pour lesquels vos représentants EFA-CGC sont satisfaits de la tournure prise (même si les délais ont été bien trop longs par rapport aux enjeux) :

- **Conception de rouleaux-encreurs pour la désignation des coupes**, alternative aux bombes de peinture rouges nocives ;
- **Habillement** : livraison prochaine des dernières DT avec les effets du nouveau vestiaire. Des évolutions sont à prévoir dès 2022 sur ce nouveau vestiaire, notamment **l'abandon officiel de la couleur rouge pour revenir uniquement au vert**. Un questionnaire sera envoyé à tous les personnels pour prioriser ces évolutions.
- **Armement** : nouveau marché prévoyant la fourniture de gilets pare-balles, le remplacement des vieux revolvers et d'accessoires de sécurité (chasuble haute visibilité, holster, aérosols de défense, etc).

Audit à la Direction Générale

A la suite de l'alerte faite par EFA-CGC lors du dernier Comité Technique Ministériel, le Ministère de l'Agriculture a lancé un audit qui a débuté la deuxième semaine de décembre. Il est mené par trois ingénieurs généraux, Messieurs Chagnard, Gomez et Roussel. Aujourd'hui, le périmètre de cet audit porte uniquement sur le CODIR plénier. Ce que nous déplorons : les difficultés dépassent largement le cadre de cette instance de direction, notamment parce qu'il y a une forme indéniable de « contagion » du stress.

En effet, les risques psychosociaux sont en forte hausse, tous les indicateurs reflètent un niveau dangereux pour la santé des personnels. Il y a urgence à ne pas minimiser les formes d'épuisement tant physiques que mentales. Depuis des mois, la situation au siège de l'ONF se dégrade. Elle est aujourd'hui critique !

S'ils sont sollicités, les auditeurs pourront éventuellement élargir le cadre de leurs entretiens.

Il est important que toute personne impactée, directement ou indirectement, par la situation au siège de l'ONF profite de cet audit susceptible d'ouvrir un débat sur ses difficultés, ses conditions de travail et leurs modifications, les tensions



excessives entre les acteurs, à l'origine de risques psycho-sociaux (RPS). La prise en compte de ces risques est devenue indispensable.

APAS-ONF

Après 6 années d'engagement au service de l'action sociale de l'ONF, Patrice Hirbec a souhaité laisser sa place au Conseil d'administration de l'APAS. Il transmet le flambeau à Thibaud Lombart, qui a intégré le CA en tant que Trésorier adjoint en octobre. EFA-CGC souhaite ainsi investir son temps et ses compétences au service de l'APAS, dans un moment crucial pour l'avenir de l'association.

En effet, **la direction a annoncé de nouvelles réductions drastiques des dotations** en moyens de l'association, mettant en péril la capacité d'action dès 2022 : de difficiles choix ont ainsi été faits par l'Assemblée Générale du 14 décembre, entre les aides sociales, et les activités nationales et régionales...

L'équipe d'administrateurs EFA-CGC de l'APAS, désormais composée de Thibaud Lombart et Jérôme Guyot, et l'équipe de permanents droit public du collège ONF feront tout leur possible pour maintenir un engagement financier de la direction à la hauteur nécessaire pour le maintien de prestations sociales de qualité.

CONTACTS ONF



Droit public : arnaud.metais@efa-cgc.com

Droit privé : sylvain.pennet@efa-cgc.com

Mobilité : sandra.pedurthe@efa-cgc.com



Union européenne des forestiers (UEF)

XXème congrès de l'UEF, organisé par EFA-CGC

Les représentants de 85.000 forestiers professionnels de 21 pays d'Europe à Chartres du 30 septembre au 2 octobre pour le XXème Congrès de l'Union Européenne des Forestiers (UEF) autour de la nouvelle stratégie forestière de l'Union.

33 ans après le dernier congrès de l'UEF en France, à Nîmes et Nancy en 1988, le XXème congrès de l'Union Européenne des Forestiers, organisé par EFA-CGC, a regroupé les délégués des organisations de forestiers professionnels venant des 21 pays membres de l'UEF à Chartres.



Séminaire international – 30 septembre

Le 30 septembre, un séminaire international avec des intervenants français, belges, suédois et des pays membres a exploré le thème : « **Quelle multifonctionnalité pour les forêts affectées par le changement climatique ?** »

Ce thème n'était pas choisi au hasard ! Il s'agissait de conforter notre modèle franco-allemand de multifonctionnalité de la gestion forestière, datant du XVIIème siècle, confronté au modèle anglo-saxon de gestion spécialisée des forêts (une seule fonction par forêt).

Après les interventions des élus locaux, du Ministre chargé de la forêt (en vidéo) et du représentant de la Direction Générale de l'agriculture de la Commission Européenne, les intervenants ont mis en perspective les éléments suivants :

- Si les forestiers possèdent la connaissance forestière des « sachants » ils doivent **prendre en considération les sollicitations de la société** et les perceptions que celle-ci a de nos forêts.
- Si le changement climatique est particulièrement rapide, il faut **aussi une approche scientifique de l'histoire génétique de nos arbres** qui pourrait leur permettre de s'adapter à nos nouveaux climats.
- La formation forestière va évoluer au regard de ce nouvel environnement climatique, mais se pose de plus en plus **la question de la perte des vocations pour les métiers de gestion de la forêt**, de l'ouvrier forestier à l'ingénieur.
- La multifonctionnalité est la base permanente de la gestion des forêts françaises ; cependant il est indispensable que le forestier soit en capacité de **transmettre et de partager son savoir pour que la notion de multifonctionnalité perdure** en prenant en compte les nouvelles commandes de nos sociétés.
- **La présence des cerfs et chevreuils fait l'objet d'une gestion complexe dans nos forêts** ; comment ce fragile équilibre va-t-il évoluer avec l'évolution du climat et des essences forestières présentes ?

Ces points ont été illustrés et complétés par les interventions des forestiers de pays membres de l'UEF. Les travaux ont fait l'objet d'une [synthèse finale \(à lire en français\)](#).

La totalité du séminaire peut être revue sur [la chaine You Tube de la ville de Chartres](#) et toutes les présentations faites à l'occasion de ce séminaire sont [accessibles sur le site internet de l'UEF](#).

Vous pouvez également prendre connaissance du résumé (10 minutes) [des moments forts de ce séminaire](#).

Congrès de l'UEF – 1^{er} octobre

La journée du 1er octobre 2021 a été consacrée aux travaux internes de l'UEF avec l'élection de la Presidency : Michael DIEMER (Allemagne) a été confirmé comme Président de l'UEF pour une durée de 4 ans. Le nouveau représentant EFA-CGC pour la France à la Presidency est François Xavier NICOT qui a été élu comme Trésorier.

Qu'est-ce que l'UEF ?

L'Union Européenne des Forestiers est fondée en 1958 à Bruxelles. Elle est reconnue comme partenaire officiel de la Commission Européenne. L'UEF regroupe 85 000 forestiers praticiens de terrain de 21 pays du continent Européen. EFA-CGC était l'un des membres fondateurs (à l'époque sous le nom SNITEF) et représente les forestiers français dans cette Union depuis cette date.

<http://www.european-foresters.eu>





Séminaire international de l'UEF à Chartres - Photo : EFA-CGC

Ce congrès a été aussi l'occasion de voter une motion fondamentale relative au projet de stratégie forestière européenne dont vous pouvez prendre connaissance [en anglais](#) et [en français](#).

Ses principaux points sont les suivants :

1. Le changement climatique progressif, y compris la pandémie mondiale de Covid-19, a pour effet de déséquilibrer le monde de façon dramatique. **Les gestionnaires forestiers professionnels et les propriétaires forestiers européens sont très préoccupés par l'avenir des forêts européennes** et les conditions de vie des générations futures en Europe et dans le monde.
2. Les forêts sont en train de mourir, les écosystèmes forestiers changent rapidement, les espèces envahissantes se répandent et le modèle économique de la gestion durable des forêts et de la fourniture de services écosystémiques est en train de changer de manière fondamentale. **Il faut que la nouvelle stratégie forestière de l'UE pour 2030**, qui a été communiquée par la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions, **soutienne le rôle très important des forêts ainsi que de leur gestion durable et multifonctionnelle.**

Plusieurs points de ce projet de stratégie doivent encore être précisés pour qu'elle soit opérationnelle au plus vite :

- La mise en œuvre dans le détail doit être adaptée aux différents types d'écosystèmes forestiers et aux conditions variables dans les différentes parties de l'Europe.
- Une implication complète de tous les Etats membres devrait permettre de trouver des solutions efficaces.

Les forestiers de l'UEF se félicitent tout particulièrement du fait que :

- La gestion forestière multifonctionnelle et durable sera maintenue, en considérant de manière équilibrée tous les types de services forestiers, y compris la production de bois nécessaire comme base pour une utilisation plus efficace du bois dans l'économie.
- Des actions concrètes sont prévues pour améliorer la cohérence des différentes politiques liées aux forêts, actuellement morcelées.
- Des actions en cours sont incluses dans la stratégie pour renforcer la main-d'œuvre forestière et les emplois verts en forêt.
- La nécessité d'un nouveau système de financement dans le secteur forestier est reconnue par l'Europe ; un soutien financier nécessaire et suffisant pour les propriétaires forestiers est prévu et les services écosystémiques seront compensés financièrement à l'avenir.

Les gestionnaires forestiers professionnels de terrain de toute l'Europe se sentent au centre de la mise en œuvre de ce projet de stratégie forestière et ils sont prêts à soutenir professionnellement une mise en œuvre équilibrée de cette stratégie et la clarification nécessaire des adaptations à mener, adaptées aux différents territoires

Visites de terrain – 2 octobre

Enfin, la journée du 2 octobre a conduit les congressistes et les accompagnants à une visite sur le terrain des Forêts de Senonches et Bois Landry.

Matinée en forêt publique : biodiversité et production de chêne de qualité

La tournée sur le terrain, en forêt domaniale de Senonches, a permis de présenter à nos collègues forestiers européens l'intérêt du site Natura 2000 entre les étangs de Tardais et de la Benette, explicité par des personnels du PNR du Perche. Puis les personnels de l'ONF ont présenté les chênes sessiles de très haute qualité de la parcelle 46, destinés principalement à alimenter une filière d'excellence française, la tonnellerie. Pour nos collègues forestiers européens, il a été démontré que la gestion qui aboutit à la « futaie cathédrale » n'est pas incompatible avec la préservation de la biodiversité.



Tournée en forêt de Senonches - Photo : EFA-CGC

Après-midi en forêt privée : chasse et accueil du public

Après avoir présenté les origines de sa propriété de Bois Landry, Bertrand MONTHUIR a présenté sa gestion très avancée du chevreuil, espèce emblématique de ce massif forestier et indicateurs de la santé des peuplements forestiers. Le contact avec le public ne se cantonne pas qu'aux professionnels de la forêt, mais aussi et surtout aux citoyens accueillis depuis 15 ans dans des cabanes dans les arbres. Ce sont ces deux thèmes d'accueil/formation du public à la forêt et de prise en compte du changement climatique dans les choix de gestion avec l'appui d'outils d'analyse performants qui ont fait l'objet d'une présentation en forêt aux congressistes par les collègues du CRPF Ile-de-France-Centre-Val-de-Loire.

Clôture et remerciements

Cette journée s'est conclue par un dîner en la collégiale Saint André de Chartres particulièrement émouvante pour l'équipe EFA-CGC qui s'est mobilisée sans compter pendant ce XX^{ème} congrès.

Un très grand merci pour tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cet événement, qu'ils soient associés à toutes les félicitations et tous les chaleureux remerciements qui nous sont arrivés de la part des congressistes, des partenaires du Congrès et des personnalités invitées.

Lettre d'information de l'UEF (Union of european foresters)

Une nouvelle [lettre d'information de l'Union Européenne des Forestiers](#) fait le point sur les activités de ces derniers mois (notamment le XX^{ème} congrès) et sur les activités de ce début d'année 2022. Vous pouvez également consulter régulièrement le site de l'UEF <http://www.european-foresters.eu/> qui fait le compte rendu très régulièrement des actions portées par l'UEF.

CONTACT UEF



gilles.vanpeteghem@efa-cgc.com



Actions de la CFE-CGC

Newsletter de la fédération Services publics

Voici le lien vers [la dernière Newsletter du mois de décembre](#) qui aborde les sujets suivants : crise sanitaire, réforme de la haute fonction publique, protection sociale complémentaire, maîtres d'apprentissage, rendez-vous salarial et agenda sociale

Retraite

Vous trouverez [sur ce document de la CFE-CGC](#) les dates pour vos traitements et pensions en 2022.

Compte-rendu du conseil commun de la fonction publique

La fédération des Services publics CFE-CGC a participé en novembre à deux réunions du conseil commun de la fonction publique, l'une sur l'égalité professionnelle et les mobilités et l'autre relative aux conditions de travail, hygiène, santé et sécurité au travail à la DGAFP.

Vous pouvez consulter les comptes-rendus via ces liens : [égalité professionnelle et mobilités](#) et [CHSCT](#)

Actualisation de la FAQ Covid-19 de la DGAFP

La Foire aux questions de la DGAFP relative à la prise en compte de la situation sanitaire a été actualisée : [FAQ Covid-19 DGAFP \(mise à jour le 8 décembre 2021\)](#)



Vie syndicale

Assemblée générale EFA-CGC

Notre assemblée générale aura lieu le 26 janvier 2022.

Vos représentants dans les établissements et dans nos sections territoriales se feront les porte-parole des positions, remarques et propositions relevées lors des réunions de collèges et de sections.

Conseil syndical

Le conseil syndical s'est réuni le 30 novembre dernier. Il a fait le point sur

- le suivi des propositions issues du séminaire "**Soyons les acteurs de notre avenir**",
- les échanges et propositions lors de la réunion des secrétaires de section territoriales du 24 novembre,
- la situation de la trésorerie,
- les appuis et expertises juridiques donnés en 2021
- le fonctionnement des collèges depuis leur mise en place par nos nouveaux statuts.

La question des contractuels publics comme privés, notamment à l'ONF, a également été abordée avec l'importance du décrochage salarial par rapport aux fonctionnaires et le besoin d'une plus grande communication vers ces publics qui se sentent trop souvent abandonnés.

Enfin, le conseil syndical a travaillé à la préparation des élections professionnelles 2022 en termes de rétroplanning, d'alliances, de communication (réflexion sur les thèmes d'affiches, la question de goodies ou non, plaquette de présentation du syndicat...)

La prochaine réunion du conseil syndical aura lieu le 25 janvier la veille de notre assemblée générale.

Perspectives salariales dans la fonction publique

EFA-CGC participe au travail fédéral dans le cadre d'un vaste chantier actuel relatif aux perspectives salariales :

- Emmanuelle Lonjaret pour le GT égalité Femmes Hommes
- François Clauce pour le GT Contractuels
- Gilles Van Peteghem pour l'attractivité territoriale et les parcours professionnels

... avec un fonctionnement collégial pour la préparation des réunions, des contributions écrites si nécessaires et pour le partage des comptes rendus. Ils ne manqueront pas de vous informer de l'avancée des échanges sur ce thème très impactant pour chacun d'entre nous.

CONTACT EFA-CGC

permanence@efa-cgc.com

ADHÉRER

[Téléchargez le bulletin d'adhésion](#)

SITE INTERNET

www.efa-cgc.net



AA : Attaché d'Administration	EPA : Etablissement public administratif
AE : Agence de l'Eau	EPIC : Etablissement public à caractère industriel et commercial
AFB : Agence française pour la biodiversité	FC : forêt communale
ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires	FD : forêt domaniale
ANET : Agence nationale études et travaux (ONF)	FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
ASA : Autorisation syndicale d'absence	FNB : Fédération nationale du bois
ASMA : Association d'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs du Ministère de l'agriculture	FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de Soutien de la Forêt)
ASP : Agence de services et de paiement	GPEC : Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences
ATE : Agence territoriale (ONF)	GT : Groupe de travail
ATX : Agence travaux (ONF)	IAE : ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement
BF : Bois façonnés (mode de commercialisation)	iFRAP : Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques
BSP : Bois sur pied (mode de commercialisation)	INFOMA : Institut National de Formation des Personnels du Ministère chargé de l'Agriculture
CA : Conseil d'administration	IRP : Instances Représentatives du Personnel
CAP : Commission administrative paritaire	LDG : Lignes Directrices de Gestion
CAS pensions : Compte d'Affectation spéciale « Pensions »	LTFP : Loi de Transformation de la Fonction Publique
CDD : Contrat à Durée Déterminée	MAA : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
CDI : Contrat à Durée Indéterminée	MIG : Mission d'Intérêt Général
CESE : Conseil Economique Social et Environnemental	MIREX : Missions interrégionales des examens
CIA : Complément indemnitaire annuel	MTES : Ministère de la transition Ecologique et Solidaire
CSE : Comité Social et Economique	ODEADOM : Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
CHSCT : Comité d'Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail	OF : Ouvrier forestier
CNPF : Centre national de la propriété forestière	OFB : Office Français de la Biodiversité
CT : Comité technique	ONF : Office national des Forêts
CTM : Comité technique ministériel	OS : Organisation syndicale
DDI : Direction Départementale Interministérielle	PDG : Président Directeur Général
DDT : Direction Départementale Des Territoires	PFR : primes de Fonctions et de Résultats
DFCI : Défense des forêts contre les incendies	RIFSEEP : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
DG : Direction/Directeur général	SA : Secrétaire administratif
DOM : Département d'Outre-Mer	SGC : secrétariats généraux communs
DR : Direction/Directeur régional	TE : Technicien de l'Environnement
DRAAF : Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt	TSF : Technicien Supérieur Forestier
DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	T SMA : Technicien Supérieur du Ministère de l'Agriculture
DRH : Direction/Directeur des Ressources Humaines	UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
DSF : Département de la Santé des Forêts	UEF : Union européenne des forestiers
DT : Direction/Directeur territorial (ONF)	
EA : Etat d'assiette (programme annuel des coupes)	